

# **Dossier Technique d'Evaluation**

# Attestation d'Aptitude

"Catégorie III"

Dossier ORGANISATEUR

Code produit	Désignation	Catégorie	Type document	Dossier	N° DTE	Version	Date d'application	Page
10496	Attestation Aptitude	III	DTE	Organisateur	03	2	01/12/2009	1/4

## I. Présentation générale de l'évaluation

Cette évaluation a pour but de donner à l'évaluateur des éléments d'appréciation synthétiques, directs et explicites sur vos aptitudes à réaliser la récupération des fluides des équipements de réfrigération, de climatisation et de pompe à chaleur contenant moins de 2 kg de fluide frigorigène.

Durant cette évaluation il est demandé au candidat :

- de répondre à un questionnaire technique ;
- de répondre à un questionnaire réglementaire ;
- de réaliser des opérations nécessitant la manipulation du fluide frigorigène.

## II. Descriptif de l'évaluation

Comme toute session d'examen, cette évaluation doit se dérouler dans le calme et sans appuis extérieur. L'utilisation des téléphones portables n'est pas autorisée. Il est demandé au centre organisateur d'imposer la mise en veille des téléphones portables. Bien que l'évaluation soit constituée d'une partie théorique et d'une partie pratique, l'attestation d'aptitude ne pourra être attribuée qu'aux seules personnes ayant réussies les deux parties.

### A) PREMIERE PARTIE : Questionnaires (temps alloué : 30 minutes)

En présence d'un surveillant d'évaluation, le candidat doit répondre seul et sans documents à deux questionnaires. La correction de ces questionnaires est automatisée. Certaines questions ont des réponses multiples. Si le candidat ne sélectionnez pas l'ensemble des bonnes réponses, le logiciel fera une pondération et lui attribuera un pourcentage arrondi à l'entier inférieur. Pour tenir compte de cet arrondi, un écart de 2% lui est accordé. Pour valider cette première partie, il doit obtenir:

- 1. Au questionnaire informatisé "découverte" pour le familiariser avec l'outil;
- 2. Au questionnaire technique informatisé et obtenir 55% 2% soit au minimum 53/100;
- Au questionnaire réglementaire informatisé et obtenir 65% 2% soit au minimum 63/100.

Les résultats seront communiqués au candidat en fin de session de validation après le passage de l'ensemble des épreuves.

## B) DEUXIEME PARTIE : Mise en situation (temps alloué : 1 heure)

#### Manipulation de fluide frigorigène

La manipulation doit obligatoirement se dérouler sur les équipements frigorifiques déclarés par le centre dans l'annexe 1 du cahier des charges "évaluateur".

Code produit	Désignation	Catégorie	Type document	Dossier	N° DTE	Version	Date d'application	Page
10496	Attestation Aptitude	III	DTE	Organisateur	03	2	01/12/2009	2/4

# III. Equipements et outillages nécessaires

#### 4.1 Un ordinateur par candidat équipé :

- ✓ du générateur local de données AFPA (GLD)
- √ du questionnaire sur la réglementation fluide (QTSA2A905.XSI)
- √ du questionnaire technique attestation d'aptitude catégorie I (QTSA2A903.XSI)

#### 4.2 Un équipement frigorifique en état de fonctionnement par candidat :

- √ composé d'un réservoir liquide de 1 à 3 litres avec une vanne de service,
- ✓ composé d'une tuyauterie cuivre avec un bouchon brasé,
- √ l'ensemble réservoir avec vanne de service ouverte et tuyauterie doit être chargé avec 500 grammes de fluide frigorigène,
- √ un compresseur hermétique (récupération) non raccordé à un circuit frigorifique et chargé en huile.

#### 4.3 Un lot d'outillage par candidat composé :

- √ d'un ensemble flexible et manomètre,
- ✓ des outils nécessaires à la pose et à la dépose de l'ensemble flexible et manomètre,
  ✓ d'une station de récupération,
- √ d'une balance électronique,
- √ d'une bouteille de récupération de fluide,
- √ d'un récipient de récupération des huiles usagées.

## IV. Organisation

#### 5.1 Autorisation d'organisation :

Pour être autorisé à organiser une session de validation en vue de la délivrance d'une attestation d'aptitude catégorie III, le centre doit obligatoirement :

- ✓ Détenir une attestation de capacité en cours de validité
- ✓ Etre autorisé par la DI-DBTP à organiser des sessions de validation "attestation d'aptitude catégorie III"
- ✓ S'assurer que l'évaluateur n'a pas eu le candidat en formation en respectant la procédure décrite à la page 17 du cahier des charges centre afpa évaluateur
- √ S'assurer que les candidats ne seront pas dérangés pendant la session par :
  - o Le bruit engendré par l'épreuve pratique lorsqu'ils sont en épreuve théorique
  - Les sonneries de téléphones portables
  - o Le passage de personnes étrangères à la session de validation
  - o La sollicitation de l'évaluateur par des personnes étrangères à la session de validation
  - La perte de temps par manque de matériel ou d'outillage

### 5.2 Inscription des candidats :

- ✓ La session de validation doit être programmée sur le système d'information OSIA
- ✓ Le candidat doit être convoqué et inscrit à la session de validation
- ✓ Le nombre maximal de candidat par session de validation est fixé à 6
- ✓ Le nom de l'évaluateur de la session d'évaluation doit obligatoirement être inscrit dans la rubrique "jury" du système d'information OSIA

#### 5.3 Documents techniques à préparer pour la session :

Il y a un seul sujet pour le passage de l'attestation d'aptitude catégorie III. De ce fait, pour une session avec 6 candidats, il est nécessaire de préparer 6 DTE Candidat (DTE.C\_03).

Code produit	Désignation	Catégorie	Type document	Dossier	N° DTE	Version	Date d'application	Page
10496	Attestation Aptitude	III	DTE	Organisateur	03	2	01/12/2009	3/4

L'évaluateur n'ayant pas le droit d'utiliser la grille de critère du candidat, il faut aussi préparer les 6 DTE Evaluateur (DTE.E\_03).

#### 5.4 Documents à remettre au candidat :

- ✓ La notification individuelle de résultat (NIR) à l'issue de la session de validation;
- ✓ Le "parchemin Attestation d'Aptitude" par courrier dans le mois qui suit la session.

#### 5.5 Documents à conserver et à archiver:

Pour répondre aux besoins de l'audit "centre évaluateur" il est obligatoire de conserver les documents suivants :

- ✓ Un modèle de la convocation utilisée,
- ✓ Le PV de la session attestation d'aptitude,
- ✓ La copie de la notification individuelle de résultat (NIR) renseignée par l'évaluateur (l'original est remis au candidat le jour de la session),
- √ L'ensemble des grilles d'évaluation de la session
  - o grille d'évaluation de la mise en situation,
  - fiche de résultat au questionnaire réglementaire éditée du GDD,
  - o fiche de résultat au questionnaire technique éditée du GDD,
- ✓ La copie des justificatifs de compétences validées par une certification (à ce jour, seule une qualification en brasage fort permet une exemption partielle),
- ✓ La copie du parchemin "attestation d'aptitude".

Pour accompagner le centre évaluateur, une chronologie des tâches à réaliser est jointe dans le dossier " AAFF\_F1\_Doc\_Adm\_2009\_oct".

Le document est en format A3 pour permettre d'insérer les différents documents. Cette pochette doit circuler vers chacun des intervenants de façon à ce qu'il paraphe la ou les tâches qu'il à réalisées.

	e validation attestation d'aptitu • Date		
TACHES A REALISER			
	s de validation	Initiales	
	dition sur OSIA		
í	de l'attestation de appacité		
í	nce au périmètre évaluateur		
;	SIA		
á	oges)		
١	t des Notifications Individuelles de Résultat		
٠	-		П
0	on formateur/évaluateur		
2	des DTE Candiakt et Evaluateur (version 2)		
. 0	es en fonction du nombre de Gundiduts		
į	desquestionnaires théoriques (version 2)		
Ý	rtestation d'aptitude"		
i	ř.		
11	emiks"		
į	de validation à l'évaluateur		
į	du déraulement de la session		
9	:GDD		
i	nt de la session		
;	ion di candidat		
į	ti condidat		
h	nts de Protection Individuelle du candidat		
,	validation		
į	de critéres		
į	lu questiomaire technique		
į	lu questionnaire réglementaire		
į	ISNIR		
	•		
í	oropie.		Ľ
į	propre + signature sur la photocopie de la NII	R	
ė	onas respansable de session		
í	sion air OSIA		
Ų	ourrier si non nemis en main proprie		
į	Se session		Г

Code produit	Désignation	Catégorie	Type document	Dossier	N° DTE	Version	Date d'application	Page
10496	Attestation Aptitude	III	DTE	Organisateur	03	2	01/12/2009	4/4